

Allô Bercy : ces entreprises du CAC40 qui profitent sans contrepartie des aides publiques Covid

Des aides massives ont été versées aux grandes entreprises du CAC40, suite à l'épidémie de Covid. Sans contrepartie : ces dernières continuent à distribuer de généreux dividendes à leurs actionnaires, tout en annonçant la suppression de près de 60 000 emplois, dont 15 000 en France. L'Observatoire des multinationales publie ce 12 octobre un rapport sur ces corona-profiteurs. Extraits.

En France, comme ailleurs, la pandémie de Covid-19 a poussé les gouvernements à ouvrir grande leur bourse pour protéger l'économie, sauver des emplois, préserver des entreprises de la faillite. Près de 300 milliards d'euros de prêts garantis par l'État, un plan d'urgence à 110 milliards d'euros, dont 7 milliards d'euros pour *Air France* et 5 milliards pour *Renault*, un plan tourisme, un plan automobile, un plan aéronautique, pour la relocalisation industrielle, des baisses d'impôts, un plan de relance annoncé à 100 milliards... Les sommes affichées sont d'une ampleur inédite. Elles profitent largement aux grands groupes et à leurs actionnaires, beaucoup moins aux salariés.

Relance de l'économie : des actionnaires très peu mis à contribution

En pleine période de pandémie et de confinement du pays, les multinationales du CAC40 auraient dû annoncer de nouveaux records en matière de versement de dividendes, au moment de leurs assemblées générales annuelles : 53,2 milliards d'euros, sans compter les rachats d'actions¹.

Très vite, conscients que ces annonces ne seraient pas perçues favorablement par l'opinion, les pouvoirs publics et les organisations professionnelles ont multiplié les appels à la modération. Le gouvernement français, après moult tergiversations, a consenti à faire du non versement de dividendes et de rachats d'actions une condition formelle pour bénéficier d'un prêt garanti de l'État ou d'un report de cotisations, mais pas pour bénéficier du chômage partiel ou de l'appui des banques centrales. L'AFEP, lobby du CAC40, a finalement "recommandé" à tous ses membres de réduire leurs dividendes prévus de 25 %.

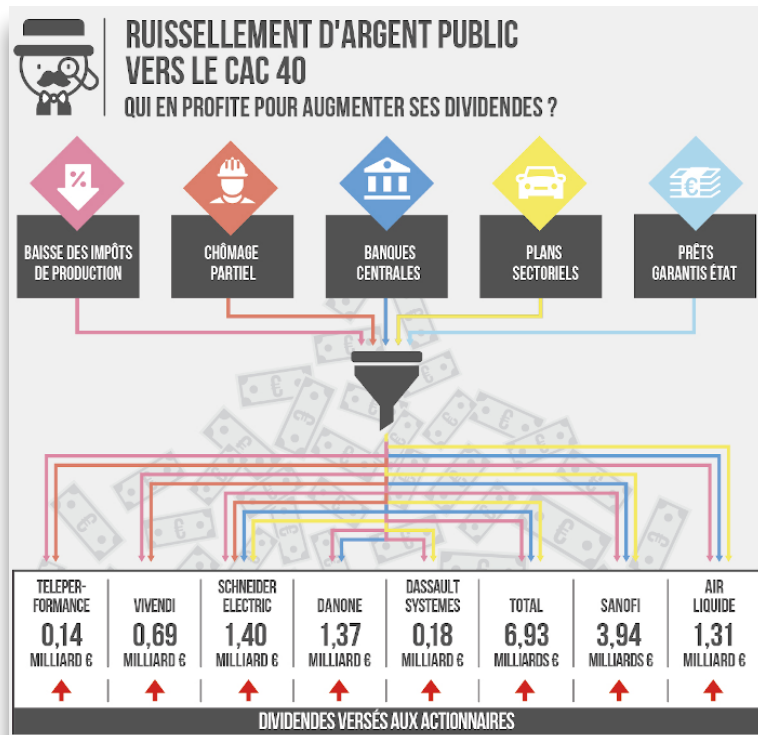
Ces demandes ont été très diversement suivies. Seul un petit tiers du CAC40 (treize firmes) a annulé ou suspendu le versement des dividendes initialement prévus. Il s'agit essentiellement des grandes banques (*BNP Paribas*, *Crédit agricole*, *Société générale*) qui y ont été indirectement obligées pour pouvoir avoir accès au refinancement bancaire via la BCE, ainsi que de grands groupes ayant un urgent besoin d'aides publiques pour survivre à la période (*Airbus*, *PSA*, *Renault*, *Safran*). Plusieurs n'ont pas totalement abandonné l'idée de verser un dividende plus tard dans l'année.

¹ Ou 54 milliards pour le CAC40 dans sa composition de 2019. Entre le 31 décembre 2019 et la publication de ce rapport, *Accor*, *Sodexo* et *TechnipFMC* ont quitté l'indice, et *Alstom*, *Teleperformance* et *Wordline* y faisaient leur entrée.

Des réductions de dividendes uniquement de façade

Les deux tiers du CAC40 ont soit maintenu, soit réduit leur dividende, même quand ils ont bénéficié d'aides directes ou indirectes conséquentes. Huit groupes ont même augmenté le dividende versé par rapport à l'année précédente : Teleperformance (+26,3 %), Vivendi (+20 %), Schneider Electric (+8,5 %), Danone (+8,2 %), Dassault Systèmes (+7,7 %), Total (+4,7 %), Sanofi (+2,6 %), Air Liquide (+1,9%). Bouygues, Hermès, Legrand et L'Oréal ont maintenu inchangé le montant de leur dividende, ou renoncé à les augmenter.

Certaines "modérations" de dividendes annoncées sont manifestement de façade : pour Hermès, L'Oréal et Legrand, elles sont de moins de 10 %. L'Oréal et LVMH distribuent tout de même plus de 2 milliards d'euros à leurs actionnaires, et Axa n'est pas loin derrière. Au final, le CAC40 versera cette année 30,3 milliards d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2019, soit un peu plus de la moitié de ce qui était prévu. Les rachats d'actions de l'exercice 2019 s'élèvent à 3,7 milliards pour le premier semestre 2020 (qui s'ajoutent aux 11 milliards d'euros au titre de l'exercice 2019). Les actionnaires ont donc reçu 34 milliards d'euros alors même que la pandémie sévissait, que l'économie était à l'arrêt et que des millions de salariés étaient placés en chômage partiel.



Chômage partiel : une "nationalisation sans précédent des salaires"

Très rapidement, le gouvernement a fait comme si l'extension massive du chômage partiel n'était pas une aide publique à destination des entreprises mais un "bouclier anti-licenciement" visant à empêcher les plans sociaux et profitable aux salariés. Il a donc écarté toute possibilité d'en conditionner strictement l'accès. Résultat : l'État a couvert le chômage partiel de près de 12,9 millions de salariés d'entreprises privées alors que, dans le même temps, une partie d'entre-elles, les plus importantes, ont versé de généreux dividendes.

L'un des patrons les plus influents de la place de Paris, Laurent Burelle, président de Plastic Omnium et de l'AFEP – Association française des entreprises privées, lobby qui regroupe les plus grandes entreprises françaises – n'a pas hésité une seconde : 90 % de ses salariés ont été mis au chômage partiel. Son entreprise a versé un généreux dividende de 73 millions d'euros, dont lui et son entourage sont les principaux bénéficiaires.

Jamais utilisé à si grande échelle, le chômage partiel a vu ses modalités d'éligibilité largement assouplies. Il a permis aux entreprises de confier la charge de la rémunération d'une partie de leurs salariés, dans la limite de 4,5 Smic par salarié (4800 euros nets environ), à l'État et l'Unedic. Emmanuel Macron a même parlé d'une "nationalisation sans précédent des salaires"², permettant aux entreprises de conserver des salariés formés et compétents pour un coût réduit. 68 % des grandes entreprises (500

² Voir cet article.

salariés ou plus), censées être plus solides et disposant de liquidités parfois significatives, n'ont pas hésité à recourir à cette assistance de l'État³.

Au moins 24 sociétés cotées au CAC40 ont ainsi profité du chômage partiel. 14 d'entre elles ont versé un généreux dividende : *Bouygues, Capgemini, Carrefour, Kering, LVMH, Michelin, Publicis, Schneider, Teleperformance, Thales, Unibail, Veolia, Vinci, Vivendi*. *Carrefour* a ainsi versé 185,6 millions de dividendes, soit l'équivalent de 9284 euros par caissières. Elles, toujours en première ligne face au virus, n'ont bénéficié que d'une prime de 1000 euros – que d'autres enseignes n'ont même pas pris la peine de verser à l'ensemble de leurs personnels. Hors CAC40, signalons le chimiste *Solvay* qui a versé 397 millions d'euros de dividendes et lui aussi largement bénéficié du chômage partiel.

Plusieurs membres du CAC40 épinglés pour leurs abus du chômage partiel

Le groupe *Veolia* a versé 284 millions d'euros de dividendes et est aujourd'hui prêt à dépenser plus de 10 milliards d'euros pour racheter son concurrent *Suez*. *Veolia* a pu compter sur l'argent public pour plus de 20 000 de ses salariés – un quart de ses employés en France – qui ont été pris en charge par le chômage partiel. Le groupe *Teleperformance* (leader mondial des centres d'appel) réussit la performance d'avoir augmenté son dividende de 26,3 % en mettant une partie de ses salariés, souvent payés au niveau du smic, au chômage partiel.

Les sommes en jeu sont importantes : *Capgemini* a ainsi reçu au moins 91 millions d'euros de la part de l'État pour le chômage partiel de 3000 de ses employés (sur 25 000). Plusieurs membres du CAC40 sont par ailleurs épinglés pour avoir abusé de ce dispositif : *Bouygues* est ainsi accusé de possibles abus au chômage partiel dans sa filiale bâtiment⁴. Le ministère du Travail revendique 50 000 contrôles et 225 millions d'euros de fraude avérée, soit moins de 1 % du dispositif, ce qui paraît bien peu.

Le gouvernement a décidé de proposer un nouveau dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) doté de 7 milliards d'euros, qui permettra aux entreprises de réduire le temps de travail de leurs salariés jusqu'à 40 %, en couvrant 85 à 100 % de leurs salaires. Soumis à un accord d'entreprise ou de branche, ce dispositif est perçu par les syndicats comme le moyen d'un chantage à l'emploi, permettant d'imposer aux salariés des baisses de salaire et des pertes d'acquis sociaux. Les exemples de *Valeo* et *Derichebourg*, qui ont versé des dividendes tout en supprimant des emplois, tendent à confirmer ces craintes.

Une épidémie de plans sociaux

Ce déversement d'aides publiques n'aide pas, non plus, à préserver l'emploi. L'État annonce une aide de plusieurs milliards à *Renault* et un plan de soutien à l'automobile. Quelques jours plus tard, *Renault* annonce la suppression de 15 000 emplois, dont 4600 en France. L'État garantit également un prêt de 7 milliards à *Air France*, à quoi s'ajoute un plan de relance pour le secteur aéronautique. *Air France* va supprimer 7500 emplois.

³ "Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19, Synthèse des résultats de l'enquête flash, Dares", juin 2020

⁴ Voir sur [France culture](#)

En juin, Emmanuel Macron se rend dans une usine *Sanofi* pour annoncer un soutien à la relocalisation de l'industrie pharmaceutique. Quelques jours plus tard, *Sanofi* annonce 1700 suppressions d'emploi en Europe, dont 1000 en France. Bénéficiaire du plan aéronautique, *Airbus* va supprimer 15 000 postes dans le monde, dont 5000 en France, et ses sous-traitants lui emboîtent le pas. *Valeo*, qui a profité du chômage partiel et dont l'État est actionnaire via *Bpifrance* (5,13 %), a pourtant versé un dividende. Le groupe prévoit aujourd'hui de supprimer 2000 emplois et souhaite conclure un accord de performance collective pour faire baisser les coûts salariaux en France de 10 %.

En tout, selon les chiffres que nous avons pu récolter, le CAC40 a déjà annoncé près de 60 000 suppressions d'emploi, dont le quart en France. Une partie de ces suppressions concerne des firmes qui ont maintenu le versement de leurs dividendes : *Total*, *Sanofi* ou encore *Schneider*.

Si les annonces de plans sociaux au sein des poids lourds du CAC40 font grand bruit, il ne faut pas oublier que leurs salariés ne sont pas forcément les plus exposés. Ceux de leurs fournisseurs et sous-traitants subissent de plein fouet, sans attirer autant l'attention, les conséquences directes de la crise et celles des "plans d'économie" mis en œuvre par les grands groupes. Cela se traduira par une baisse des commandes et par une pression supplémentaire sur les coûts. Ainsi la branche aviation de *Derichbourg*, un groupe qui a versé un dividende de 17,5 millions d'euros, a menacé de supprimer 700 emplois puis obtenu par un "accord de performance collective" une baisse des salaires de 1200 salariés et la suppression de 163 postes, alors qu'elle bénéficie du plan d'urgence et du plan de relance, ainsi que du chômage partiel.

Olivier Petitjean, Maxime Combes
Infographies : Guillaume Seyral

Lire également :

- [Les caissières : hier "héroïnes", aujourd'hui flouées malgré les profits de la grande distribution](#)